

DESCRIPTION

Membrane flexible photo-réticulaire acrylique pour la protection des façades fissurée et comme couche isolante contre la pénétration d'humidité. Peut être appliqué en épaisseurs humides d'environ 300 micromètre par couche, en utilisant un rouleau de façade. Ses principales caractéristiques sont:

- masque des petites fissures (jusqu'à 0,3 mm de longueur)
- bonne élasticité, résistant aux petites fissures dynamiques sur le support
- bonne flexibilité à basses températures et tout au long du vieillissement de la peinture
- excellente résistance aux intempéries
- bonne imperméabilité à l'eau
- film résistant aux moisissures et algues
- Déclaration Environnementale de Produit selon ISO 14025 et EN 15804

Recommandée pour l'application sur différents supports tels que mortiers de ciment, brique, pierre et supports préalablement peints.

CARACTERISTIQUES

Aspect:	Lise
Teinte:	Blanc et couleurs
Viscosité (ISO 2555):	320 ± 20 P ^{a)}
Extrait sec en poids (ISO 3251):	66 ± 2 % ^{a)}
Masse volumique (EN ISO 2811-1):	1,42 ± 0,03 g/mL ^{a)}
COV (Composés Organiques Volatils):	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c): 40 g/L. Ce produit contient au maximum 6 g/L de COV.
Conditionnement:	3 ans stocké en emballage d'origine, à l'intérieur, entre 5 et 40 °C.

^{a)} Pour la couleur blanche (0501)

CERTIFICATS ET TESTS

Classification selon la EN 1062-1 - Produits de peinture et systèmes de revêtements pour maçonnerie et béton extérieurs:

Brillant (EN ISO 2813):	Classe G ₃ – Mat (moins de 10 pour un angle de 85°)
Epaisseur du film sec (ISO 3233):	Classe E ₄ – 200 à 400 microns
Taille du grain (ISO 787):	Classe S ₁ – Fin
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783):	Classe V ₂ – Moyenne
Perméabilité à l'eau en état liquide (EN 1062-3):	Classe W ₃ – Basse
Résistance à la fissuration:	Classe A ₅ (23°C) – Supérieure à 2500 microns
Réaction au feu (EN 13501-1):	B-s1, d0
Résistance aux microorganismes (NFX 41520):	Pellicule résistant durablement aux moisissures
Déclaration Environnementale de Produit (ISO 14025 et EN 15804):	Registre n° S-P-12833 (The International EPD System)

1 / 2

Il est recommandé de vérifier périodiquement les actualisations de cette fiche technique CIN assure que ses produits sont conformes aux spécifications données dans ses fiches techniques. Les conseils techniques donnés par CIN avant ou après la livraison des produits sont donnés seulement à titre indicatif, de bonne foi et dans la limite de ses connaissances au moment où il les donne. En aucun cas ils ne peuvent engager la responsabilité de CIN. Les réclamations seront seulement acceptées si relatives à un défaut de fabrication ou d'une non conformité par rapport au bon de commande. La seule obligation de CIN sera, respectivement, le remplacement ou le remboursement du prix déjà payé de la marchandise défectueuse ou le remplacement du produit défectueux. CIN n'accepte pas la responsabilité pour toute autre perte ou dommage. Toutes les ventes de CIN sont régies par ses 'conditions générales de vente' dont la lecture est recommandée.

PREPARATION DE LA SURFACE

La surface doit être sèche et propre, exempt de graisse et autres contaminants.

Enduits de ciment neufs: Attendre jusqu'au séchage total du ciment, qui se fait dans l'espace d'environ 1 mois. Les enduits doivent être sains, secs et propres. Brosser, si nécessaire, pour éliminer des particules détachées non adhérentes. Appliquer une couche de Primaire Cinolite (réf. 54-850).

Enduits préalablement peints: Faire un nettoyage soigneux avec jet d'eau sous pression (ou brosser pour enlever l'ancienne peinture non adhérente). Réparer les fissures et les zones abîmées. Sur les zones où l'enduit est visible, procéder comme indiqué pour les enduits de ciment neufs. Quand la peinture antérieure présente du farinage, appliquer une couche de Primaire Cinolite Incolore (réf. 54-852).

Supports préalablement enduits de chaux: Faire un lavage avec jet d'eau sous pression. Si, après le lavage, le support est totalement sans chaux, appliquer une couche de Primaire Cinolite (réf. 54-850). Sinon, appliquer une couche de Primaire Cinolite Incolore (réf. 54-852).

Supports contaminés avec moisissures et algues: Faire un traitement préalable avec le Décontaminant Artibiose (réf. 18-220).

MISE EN OEUVRE

Conditions de l'environnement:	Température - supérieure à 5 °C
	Humidité relative - inférieure à 80 %
Conditions de l'environnement:	Température du support - 2 à 3 °C au-dessus du point de rosée
	Humidité du support - inférieure à 4 % selon la norme ASTM F2659 (avec un type d'instrument "Tramex")
	Ne pas appliquer la peinture sur des supports trop chauds par exposition au soleil, pluie ou vent fort.
Procédé d'application:	Au rouleau de façade ou alvéolé
Préparation du produit:	Agiter jusqu'à homogénéisation complète
Dilution:	Diluer la première couche avec 5 % d'eau et les couches suivantes sans dilution
Nombre de couches:	2 à 3
Rendement pratique:	Rouleau de façade: 3,0 à 4,0 m ² /L par couche
	Rouleau de alvéolé: 2,5 à 3,5 m ² /L par couche (Selon le type du support et les conditions d'application)
Temps de séchage: (à 20 °C et 60 % d'humidité relative):	Hors poussière - environ 3 heures
	Recouvrable - environ 24 heures
S'il se vérifie, en simultané, une basse température et une haute humidité relative, les temps de séchage seront plus longs que le normal. La présence de radiation ultraviolette est obligatoire pour le séchage du film photo-réticulaire.	

REMARQUES

- Selon l'opacité de la couleur sélectionné, du procédé d'application, des caractéristiques du substrat (absorption, rugosité et uniformité des couleurs), du contraste avec la couleur antérieure et de la dilution effectuée, peut être nécessaire d'appliquer des couches supplémentaires pour obtenir une finition uniforme.
- Comme la peinture est appliquée en couche épaisse, elle n'acquiert résistance à la pluie qu'après 24 heures.
- Appliquer toujours la peinture en nappes entières, en s'assurant que, quand il faut interrompre le travail, le faire en coins, arêtes ou zones où il est possible d'éviter la formation de réparations et la superposition de couches.

SECURITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT

Il est recommandé de lire l'étiquette sur l'emballage et la fiche de données de sécurité du produit.

2 / 2

Il est recommandé de vérifier périodiquement les actualisations de cette fiche technique CIN assure que ses produits sont conformes aux spécifications données dans ses fiches techniques. Les conseils techniques donnés par CIN avant ou après la livraison des produits sont donnés seulement à titre indicatif, de bonne foi et dans la limite de ses connaissances au moment où il les donne. En aucun cas ils ne peuvent engager la responsabilité de CIN. Les réclamations seront seulement acceptées si relatives à un défaut de fabrication ou d'une non conformité par rapport au bon de commande. La seule obligation de CIN sera, respectivement, le remplacement ou le remboursement du prix déjà payé de la marchandise défectueuse ou le remplacement du produit défectueux. CIN n'accepte pas la responsabilité pour toute autre perte ou dommage. Toutes les ventes de CIN sont régies par ses 'conditions générales de vente' dont la lecture est recommandée.